

ANNEXE 1
ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

- Demande de disponibilité (première demande ou renouvellement)
- Demande de réintégration après disponibilité

à retourner à l'IEN de circonscription pour le 4 mars 2022.

Nom d'usage : Prénom :

Affectation actuelle :

Position actuelle : en activité en disponibilité en détachement

J'ai l'honneur de solliciter :

- **une réintégration** :

La réintégration après disponibilité est subordonnée à la vérification par un médecin agréé de l'aptitude physique du fonctionnaire à l'exercice des fonctions (joindre un certificat médical d'aptitude physique de moins de 3 mois).

- **une mise en disponibilité de droit** : **1^{ère} demande** **renouvellement**

- pour donner des soins au conjoint ou son partenaire pacsé, à un enfant ou à un ascendant à la suite d'un accident ou maladie grave ou atteint d'un handicap nécessitant la présence d'une tierce personne (joindre un certificat médical)

- pour élever un enfant âgé de moins de 12 ans (joindre une copie du livret de famille)

- pour suivre mon conjoint (joindre un certificat de travail du conjoint)

- pour se rendre à l'étranger pour l'adoption d'un ou plusieurs enfants

- pour exercer un mandat d'élu local.

- **une mise en disponibilité sur autorisation** : **1^{ère} demande** **renouvellement**

- pour études et recherches (joindre un justificatif d'études poursuivies)

- pour créer ou reprendre une entreprise (joindre une inscription au registre du commerce et des sociétés)

- pour convenances personnelles (joindre obligatoirement un courrier précisant les motifs).

Je prends note que cette demande est formulée pour une année scolaire (sauf disponibilité pour adoption), toute modification ou annulation ne sera admise qu'en cas de circonstances graves et imprévisibles, dont l'administration appréciera le bien-fondé, ou en cas d'obtention d'une mutation pour un autre département.

Fait à..... le.....

signature

AVIS de l'IEN de circonscription :

Fait à....., le.....

Signature

DÉCISION DE L'IA-DASEN :

À Nevers, le

avis favorable

avis défavorable

La Directrice académique des services
de l'Éducation nationale de la Nièvre,